



ENSEIGNEMENTS DU CEJI

Année universitaire 2019 – 2020

Les cours spécialisés : (cours magistraux)

Des cours spécialisés d'une durée totale de quatre-vingts heures sont dispensés pour l'ensemble des trois disciplines citées ci-après. Ils sont assurés par des universitaires et des praticiens français et étrangers, invités par l'Institut. Ils portent sur des sujets limités, choisis chaque année par la direction de l'Institut en fonction de l'actualité juridique internationale, dans le cadre de la discipline générale à laquelle ils se rattachent.

Sauf exception, ces cours ont lieu au deuxième semestre (le planning sera communiqué ultérieurement).

Les séminaires annuels d'approfondissement : (travaux dirigés)

• U.V.1 : Séminaire de droit international public

(choisir l'un des deux groupes proposés)

• Groupe 1

Premier semestre : du 3 octobre au 19 décembre 2019 - 12 séances

Delphine BURRIEZ

jeudi 12 h – 14 h, salle 12

Second semestre : du 06 au 20 février 2020 - 3 séances

Delphine BURRIEZ

jeudi 12 h – 14 h, salle 12

• Groupe 2

Premier semestre : à partir du 2 octobre 2019

Philippe GOUT

mercredi 8 h – 10 h, **Centre Assas**

salle 08 (sous-sol)

Second semestre : à partir du 5 février 2020

Philippe GOUT

mercredi 8 h – 10 h, salle 13

• U.V.2 : Séminaire de droit des relations économiques internationales

(choisir l'U.V.2 ou l'U.V.3)

Charles-Maurice MAZUY,

lundi 19 h 00 – 22 h, salle 3

Premier semestre : les 7 et 21 octobre, 4 et 18 novembre et 2 décembre 2019 – 5 séances

Second semestre : les 10 et 24 février, 2, 16 et 30 mars 2020 – 5 séances

• U.V.3 : Séminaire de droit européen

(choisir l'U.V.2 ou l'U.V.3)

Premier semestre : à partir du 4 octobre 2019 - 10 séances

Adélie DOUBRERE

vendredi 12 h – 14 h, salle 116

Second semestre : du 27 février au 26 mars 2020 – 5 séances

Delphine BURRIEZ

jeudi 12 h – 14 h, salle 12